

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 28 août 2023 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Guy DE SMET, Anne-Françoise
PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric
BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS,
Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Nino MANZINI, Christophe DECAMPS, Laurent LAUVAUX, Conseillers communaux.

Objet n°29 - Question orale de la Conseillère Muriel DE DOBBELEER relative au Festival Ronquières.

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Muriel De Dobbeleer relative au Ronquières Festival :

Il y a quelques semaines, avait lieu un Ronquières Festival « mémorable » et pas que pour ses prestigieuses têtes d'affiches. La presse a largement fait écho des déboires de ce festival. Il est de notre responsabilité en temps qu'élus de soulever les problèmes qu'il a engendré à la fois pour les riverains et les participants. C'est dans cet esprit, nous semble-t-il, que le Bourgmestre a appelé tout un chacun à faire état des problèmes pour que le groupe de travail mis en place par les autorités puisse y trouver des solutions.

Précisons-le dès le départ si cela est encore nécessaire, le groupe Ecolo est pour le développement de la culture au sein de notre commune. Le « Ronquières festival » qui est organisé sur notre territoire depuis 2012 est un événement annuel qui peut y contribuer.

Différents éléments ont conduit à ce que ce festival ne se passe pas de manière professionnelle comme on pourrait l'attendre, en particulier vu l'affiche amenant un public bien au-delà de nos frontières locale, provinciale et nationale !

Un élément extérieur est venu s'ajouter à l'organisation : une météo pluvieuse contre laquelle personne ne pouvait rien y faire.

Celle-ci ne doit pas occulter une problématique présente depuis plusieurs années, celle la mobilité !

En effet, plusieurs habitants de Ronquières et participants au festival sont revenus vers nous pour nous faire part de nombreuses difficultés dont, entre autres, celles d'arriver au village, de s'y se garer et pire encore, en sortir.

Ce qu'il nous semble important à souligner :

- Les routes qui permettent l'accès à Ronquières sont peu nombreuses et fort étroites. Ceci provoque de nombreux encombrements dans lesquels se retrouvent également coincés des riverains ronquiérois qui ne désirent rien d'autre que de rentrer chez eux. Certains de ceux-ci se

sont vu obligés de se confiner durant un week-end dans leur maison.

- Le site en lui-même ne dispose pas de parkings suffisants. C'est donc vers des agriculteurs que les organisateurs se tournent pour offrir des places aux festivaliers.

Une autre nuisance relevée par les riverains est le bruit qu'engendre cette activité. Celui-ci serait encore admissible par un certain nombre d'habitants si à ce festival ne venait pas s'ajouter d'autres activités tout au long de l'année ... qui ne permettent plus aux habitants de se retrouver dans un coin de quiétude qu'ils ont choisis pour y vivre.

Le Collège peut-il répondre aux questions suivantes :

- Quelle analyse faites-vous des problèmes de mobilité ? Avez-vous envisagé avec les organisateurs de réelles alternatives au parking massif sur le site du festival ? Quelles solutions pouvez-vous envisager à l'avenir afin de désengorger les voiries empruntées par la plupart des festivaliers ?

- Reconnaisant les nuisances subies par les riverains de Ronquières, le Collège a fait distribuer un folder toutes-boîtes dans lequel ceux-ci apprennent qu'ils pourront être dédommager à concurrence d'une entrée par membre du ménage à la piscine communale. Quelle sera le coût communal de ce dédommagement ? N'est-ce pas aux organisateurs à honorer ces frais ? Cela dit, si nous reconnaissons la démarche honorable de présenter ses excuses pour les nuisances engendré par le festival, la contrepartie à celles-ci peut faire sourire. L'attente des habitants est avant tout de ne plus vivre cette situation. Que compte faire le Collège pour y parvenir ?

Si comme le Collège le souligne souvent, nous devons être « fiers d'être Brainois », il nous semble aujourd'hui plus important de tout mettre en oeuvre pour être « heureux de vivre à Braine ».

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question

Merci aux deux conseillers. Je me dois de corriger des mots, parfois un peu blessants, comme "manière professionnelle" et "confinement" qui rappellent de sombres heures"

- Le festival est organisé de manière professionnelle. Ce n'est pas un groupe de travail qui l'encadre mais une cellule d'analyse des événements, avec les disciplines de sécurité, présidée par le Bourgmestre. La cellule s'est réunie plusieurs fois et a anticipé beaucoup de choses.
- Analyses de mobilité : je vous en donne quelques-unes et c'est paradoxal que les gens viennent se plaindre à Ecolo car trop de gens viennent à 1 ou 2 par voiture. Un drone survolait les parkings et étaient très performants. On a constaté que dans les parkings arrivaient énormément de véhicules avec une seule personne. Ca c'est déjà un problème de mobilité.

Trop gens viennent à 1 ou 2 en voiture ;

9.000 places de stationnement étaient prévues à proximité avec des sorties différentes des entrées. Nous avons eu la collaboration d'Ecaussinnes et de Seneffe. Je tiens à le souligner que nous avons un accord avec Ecaussinnes pour fluidifier la sortie. Ce plan prévu bien avant les intempéries, était nickel et les navettes ont bien fonctionné mais nous avons des problèmes pour avoir les bus car un autre concert organisé en même temps avait déjà réquisitionné beaucoup de cars

Navettes surchargées mais ont bien fonctionné ;

Dès mai 2023, nous avons déjà fait la recherche d'alternatives. Ce n'est pas si simple. Pour beaucoup, « yaka » et c'est facile.

- Nuit : collaboration avec Seneffe, Ittre pour parkings en voirie. Nous avons proposé la carte boissons contre covoiturage. Il y a eu un renfort de navettes même si c'était

difficile d'obtenir les cars. Je tiens à remercier le Bourgmestre de Ittre qui a accepté de faire une ordonnance de police très rapidement.

- Quelques rappels d'ouvriers mais je pointe la collaboration efficace des bénévoles et des techniciens ; Nous avons excessivement limité la présence d'ouvriers
- SUPERBE SOLIDARITE : agriculteurs, bourgmestres, techniciens, PC-OPS, organisateurs très professionnels et cela m'a encore été rappelée hier soir par des bourgmestres qui assistaient au Festival Seine sur Sambre ;
- Site remis en état : par l'organisation (location des terres) et la Ville (cf. convention) ; cout pas très élevé grâce à la bonne collaboration des échevins de l'environnement et des travaux.
- Budget : 3.5 millions de budget et il faut ajouter toute l'économie autour (foodtruck, etc) ; Ville : aide logistique est estimée au coût net de 25.000 €. Au total c'est 6 millions de budget.
- Dédommagement : ça a fait nourrir quelques chagrins mais d'autres trouvaient que c'était très sérieux de s'excuser alors que les conditions météo étaient catastrophiques. C'est offert par Sportoase – Contrepartie : mieux vaut ça que rien ?

Je voudrais juste ajouter que certains ont ri du Ronquières festival mais vous tapez sur « solidarité » sur google et vous verrez une avec une avalanche de commentaires négatifs alors qu'il n'y avait pas de gadoue, pas Indochine. Et pourtant, ce festival a reçu une subvention du Ministre Henry pour avoir des bus TEC et c'était le capharnaüm. J'espère que l'année prochaine le festival de Ronquières aura lieu et qu'il se fera dans de meilleures conditions que cette année.

Madame la Conseillère Muriel DE DOBBELEER utilise son droit de réplique

Merci. Je reviendrai vers vous avec une question écrite pour plus d'informations sur les 25.000 euros.

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond

Tout est transparent et tout passe annuellement au Conseil communal avec des tableaux excell.